



Postulat: Un nom pour chaque arbre

Argumentaire

Par ce postulat, qui propose de parrainer des arbres, nous voulons permettre aux habitants de la Ville d'Yverdon-les-Bains de se réapproprier leur cadre de vie.

Les habitantes et habitants ainsi que les entreprises locales pourraient parrainer la plantation d'arbres dans la commune et être directement associés à l'amélioration de leur cadre de vie.

Nous proposons aux « marraines » et aux « parrains » d'être associés au financement de cette opération mais également de participer à son suivi. En échange, une plaque serait placée à proximité.

Cette action citoyenne et participative permettrait d'impliquer de nombreuses personnes à cette amélioration de notre cadre de vie.

Il serait judicieux de privilégier les essences d'arbres indigènes et d'associer la population à cette opération.

Pour toutes ces raisons, nous vous proposons, Mesdames les conseillères communales et Messieurs les conseillers communaux, de soutenir le présent postulat.

Texte du postulat :

Considérant :

- que les arbres sont primordiaux pour lutter contre les îlots de chaleur en ville ;
- qu'ils reverdissent l'espace public et habillent certains lieux manquant de végétation ;
- que les arbres absorbent du CO2 et rejettent de l'oxygène ;
- que les particuliers et les entreprises locales doivent être associés à ces futures plantations.

Le Conseil communal invite la Municipalité à étudier l'opportunité :

- d'offrir la possibilité aux particuliers et aux entreprises de parrainer la plantation d'arbres en Ville d'Yverdon-les-Bains ;
- que chaque arbre dispose à proximité d'une plaquette indiquant les noms des parrains (particuliers, familles ou entreprises) et la date de plantation ;
- d'étudier la participation financière pour la plantation de l'arbre par les particuliers, familles et entreprises ;
- de privilégier les essences d'arbres indigènes ;
- d'organiser le suivi de cette mesure de parrainage année après année.